

**APPEL  
À PROJETS**

Janvier 2025



# **Fonds Transition Coup de pouce**

Volet structures de proximité – organismes de recherche

**Mobilisons-nous pour une  
économie à impact,  
circulaire et durable**



# 1. INTRODUCTION :

## CONTEXTE :

Le changement climatique, la raréfaction des ressources naturelles, la montée des prix des matières premières et le changement des comportements de consommation qui en résultent, nécessitent, aujourd'hui, d'orienter l'action publique vers le développement d'outils opérationnels d'accompagnement et de transition permettant d'adapter le territoire aux nouveaux enjeux révélés par un environnement naturel, social et économique mouvant.

C'est également une réelle opportunité de création de nouvelles activités et d'emplois locaux non délocalisables complétant la dynamique engagée avec les starts up de territoire de l'Agglomération pour une économie à impact.

Ces défis concernent de nombreux domaines : répartition de la ressource eau, décarbonation du tissu économique, pérennisation de l'activité agricole, protection de la biodiversité, diminution des GES, amélioration de la qualité de l'air, achats durables... qui se couplent à de forts enjeux sociaux d'accessibilité, d'équité...

Depuis 2022, Valence Romans Agglo s'est engagée dans la mise en œuvre d'une **stratégie Économie Circulaire**, et s'est fixé comme objectif d'insuffler cette dynamique de changement dans ses propres actions, mais aussi à l'échelle territoriale.

Cet appel à projets s'inscrit dans le **projet de territoire** porté par Valence Romans Agglo, avec pour enjeu non seulement de construire des réponses concrètes en matière d'environnement et de gestion des ressources, mais aussi de consolider son tissu économique et social afin d'améliorer sa résilience.



Dans ce contexte, Valence Romans Agglo propose un soutien financier au développement et à la mise en œuvre de projets innovants prenant en compte les enjeux d'adaptation de notre territoire aux problématiques environnementales, économiques et sociales actuelles ou à venir par le biais de projets coconstruits, reproductibles et influençant positivement notre territoire.

## OBJECTIFS DU FONDS TRANSITION COUP DE POUCE :

**L'objectif poursuivi par l'Agglo est de soutenir les projets innovants du territoire qui :**

- structurent et accélèrent les dynamiques de transition face aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques
- concernent des thématiques variées en lien avec l'économie circulaire (hors recyclage, hors optimisation énergétique, hors aménagements ou rénovation urbaine)
- apportent un bénéfice concret pour le territoire et ses habitants
- ont un impact positif mesurable sur le territoire

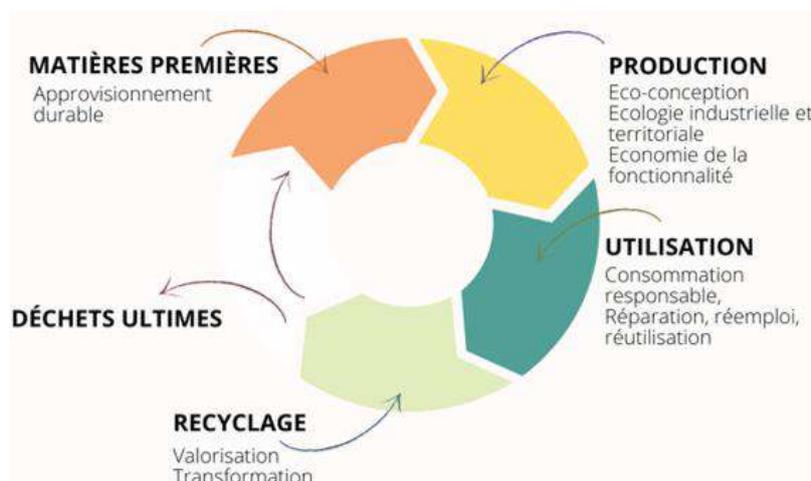
## DEFINITION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Selon le ministère de la transition écologique, l'économie circulaire « *consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique circulaire* ». **C'est-à-dire passer d'une économie linéaire à une économie circulaire :**

### Economie linéaire



### Economie circulaire



#### Pourquoi passer d'une économie linéaire à une économie circulaire ?

- Répondre à l'urgence environnementale actuelle. Les ressources naturelles sont en cours d'épuisement.
- Avoir des leviers d'action pour ne plus dépendre de l'approvisionnement en ressources
- Répondre à un cadre réglementaire contraignant
- Avoir des solutions vis-à-vis de l'augmentation du coût des matières premières
- Diminuer l'impact environnemental de nos consommations
- Recréer des emplois locaux durables et favoriser le développement économique local
- Permettre de faire des économies pour les structures et les habitants du territoire

## DEFINITION D'UN TERRITOIRE RESILIENT

Concept médiatisé par le psychologue Boris Cyrulnik dans les années 1990, la résilience s'est rapidement diffusée comme un concept phare de l'action publique.

En effet, un territoire peut, lui aussi, être soumis à des perturbations qui peuvent l'amener à devoir s'adapter voir à se reconstruire. Il est dit "**résilient**" lorsqu'il est capable d'anticiper, réagir, s'adapter à ces perturbations, qu'elles soient lentes ou brutales.

Dans le contexte actuel d'incertitudes lié au dérèglement climatique, à la raréfaction des ressources naturelles, à l'extinction de la biodiversité, à la pollution ou aux crises économiques, les territoires doivent être en **capacité de rebondir grâce à l'apprentissage, l'adaptation et l'innovation**, d'évoluer vers un nouvel état en « équilibre dynamique » préservant ses fonctionnalités. Comme le roseau qui se plie mais jamais ne se rompt !

**La résilience territoriale est ainsi le moyen de dépasser les situations de crise, d'anticiper les risques et d'engager les territoires dans une vision à plus long terme qui s'appuie sur ses forces et ses potentialités locales.**

**Cette résilience des territoires passe par quelques grands principes qui sont les suivants :**

- **Connaissance des vulnérabilités** de son territoire et des risques encourus,
- **Prise en compte du territoire dans toutes ses dimensions** - économiques, sociales et environnementales - à travers une démarche intégrée, au-delà d'une approche sectorielle,
- **Mobilisation des forces locales**, des structures et des acteurs existants,
- **Création de liens**, d'alliances notamment entre les territoires urbains et ruraux, entre tous les acteurs du territoire et ses habitants,
- **Multifonctionnalité** de chacun des éléments du système territorial qui doivent permettre ou faciliter l'adaptation,
- **Anticipation et vision sur le long terme** plutôt que de réaction dans l'urgence une fois la crise survenue,
- **Intégration et engagement des citoyens dans la construction et la formulation d'un récit commun** (la résilience ne peut se penser ni se faire sans la participation de tous).



## 2. APPEL A PROJETS

### OBJET :

L'Appel à projets, présenté ici, doit concourir au développement de la résilience de notre territoire et à sa transition vers une économie à impact, circulaire et durable en expérimentant des projets innovants et diffusables.

### BENEFICIAIRES :

Il s'adresse aux :

#### → Structures de proximité / organismes de recherche

- de statut associatif, public, parapublic ou privé, assurant prioritairement des missions de type animation, éducation, citoyenneté, recherche environnementale
- dont le projet se développe sur le territoire de l'agglomération,
- dont le périmètre d'intervention ou le territoire d'action (quartier, village, ville, ...) permet des retombées significatives pour le territoire de l'Agglo et ses habitants

### NATURE DU SOUTIEN :

Cet appel à projets propose, une aide financière, coup de pouce, **permettant le lancement / l'aboutissement / la concrétisation d'un projet innovant qui impacte le territoire de l'Agglo** et permet son adaptation aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques de demain.

***Le montant de l'aide financière ne pourra pas dépasser 3000€ par projet.***

L'aide est apportée dans la limite des crédits annuels inscrit au budget de l'Agglo et de la réglementation des financements publics (80% financement public maximum).

### MODALITES DE SELECTION :

Les candidats doivent remplir et remettre leurs dossiers de candidature complétés dans les délais précisés dans le présent appel à projets.

Un comité de sélection, composé d'agents et d'élus de Valence Romans Agglo vérifiera la recevabilité des dossiers et sélectionnera les projets les plus pertinents quant aux critères de sélections présentés plus loin.

**Les décisions du Comité de sélection sont souveraines de sorte qu'elles n'auront pas à être motivées et ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.**

La sélection sera réalisée sur des critères objectifs (listés ci-dessous).

L'ensemble des membres du Comité de sélection seront soumis à une stricte obligation de respect de la confidentialité sur l'ensemble des candidatures qui seront portées à leur connaissance.

## CRITERES DE SELECTION :

La demande d'aide doit :

- **Être portée par une structure éligible** (voir section « bénéficiaires »)
- **Répondre aux objectifs généraux du fonds transition – coup de pouce** (voir section « Objectifs du fonds transition Coup de pouce »)

Elle sera évaluée au regard des critères suivants :

- **Circularité et résilience** : le projet et ses résultats doivent s'appuyer au moins sur un des piliers de l'économie circulaire et permettre le développement de la résilience du territoire



- **Engagement de la structure pour la mise en œuvre du projet et investissement des parties prenantes** : pour permettre le développement approfondi et durable du projet, un engagement de toutes les parties prenantes sera apprécié.
- **Caractère Expérimental et innovant du projet** : une partie au moins du projet devra avoir une dimension nouvelle et/ou innovante sur le territoire de l'Agglo. Le projet devra répondre à un besoin identifié et non satisfait du territoire et de ses habitants.
- **Caractère incitatif et exemplaire** : le projet devra porter une dimension permettant son essaimage sur territoire.
- **Effet levier de la subvention** : l'apport du soutien de l'Agglo doit permettre une plus-value concrète pour la réalisation du projet.
- **Pérennité** : le projet ne doit pas répondre à une logique ponctuelle ou de court terme, mais doit s'inscrire dans une recherche de solution pérenne à l'échelle, à la fois, de tout ou partie de la structure qui le porte et du territoire
- **Clarté, précision et qualité du dossier de candidature**

## SONT EXCLUS DE CET APPEL A PROJETS :

- **Les projets portant sur la thématique du recyclage\*** au sens strict et sur la thématique des **énergies renouvelables** car déjà portées par d'autres politiques au sein de l'Agglo.
- **Les projets portant sur l'aménagement urbain des communes ou sur la rénovation de bâtiments.**

*\* Les projets liés à l'allongement de la durée de vie des produits (réemploi, réutilisation, réparation) sont éligibles à l'appel à projets.*

**Si des demandes d'aides ne rentrant pas dans les objectifs de cet appel à projets mais correspondant à des politiques portées par l'Agglo étaient reçues, elles seraient redirigées vers le bon interlocuteur.**

## ENGAGEMENT DES LAUREATS :

L'attribution d'une aide de l'Agglo impliquera, pour les lauréats, de :

- **communiquer sur le soutien de Valence Romans Agglo** à la réalisation du projet
- **produire une fiche initiative** présentant ce projet et les clés de réussites (modèle transmis par l'Agglo)
- **se rendre disponible pour partager son expérience** lors d'évènements organisés par Valence Romans Agglo et ainsi favoriser l'essaimage

### 3. POUR CANDIDATER

#### CALENDRIER PREVISIONNEL :



**Dépôt :** NB : Vous avez la possibilité de déposer les dossiers avant le 14 mars 2025 auprès de la Direction de l'Economie de Valence Romans Agglo – Service Economie Territoriale et Agricole

#### CONTENU DE LA CANDIDATURE :

Celle-ci devra prendre la forme d'un dossier (note) de présentation synthétique du projet ou de l'action envisagée sur 2024 réalisé sur la base du « cadre de réponse » proposé ci-dessous et **ne dépassant pas 3 pages**.

Présentant à minima :

- **Une présentation générale de la structure candidate** (statut, missions, taille...)
- **Un descriptif du projet** pour lequel l'aide est sollicité (actions envisagées, méthodologie, mobilisation des partenaires, planning prévisionnel, gouvernance...)
- **Les objectifs visés** et en quoi ils répondent aux enjeux de résilience des territoires et d'économie circulaire
- **Les résultats directs et indirects attendus** et les **indicateurs envisagés** permettant de les mesurer
- **L'ancrage du projet** dans la structure et la **mobilisation interne** dédiée au projet / à l'action mais aussi, plus généralement, la **mobilisation territoriale autour du projet**
- **L'identification des personnes référentes** ainsi que **leurs coordonnées**
- **La plus-value espérée de l'appel à candidature sur le projet** (en quoi le soutien de l'Agglo va aider la réalisation du projet)
- **Les impacts attendus** par la réalisation du projet

Les dossiers sont à transmettre :

- En version PDF
- **Au plus tard le 14/03/2025**
- Par voie électronique à [sebastien.bret@valenceromansagglo.fr](mailto:sebastien.bret@valenceromansagglo.fr)

#### POUR TOUTE QUESTION AVANT LE DEPOT DE VOTRE CANDIDATURE :

Nous restons à votre disposition pour vous conseiller, accompagner tout au long de la démarche d'élaboration du projet.

Sebastien BRET – 07 64 73 51 19

[sebastien.bret@valenceromansagglo.fr](mailto:sebastien.bret@valenceromansagglo.fr)

## Candidature

RENSEIGNEMENTS GENERAUX	
<b>Présentation de la structure</b>	<i>Pour info : Statut, mission, taille...</i>
<b>Nom du projet</b>	

CONTACT REFERENT / INTERLOCUTEUR	
<b>Nom</b>	
<b>Fonction</b>	
<b>Mail</b>	
<b>Tél</b>	

DESCRIPTION DU PROJET – DE L’ACTION	
<b>Equipe dédiée au projet</b>	<i>Pour info : Liste des membres et organisation de l’équipe</i>
<b>Pilier de l’économie circulaire ciblé</b>	<input type="checkbox"/> Gestion des ressources <input type="checkbox"/> Conception durable <input type="checkbox"/> Innovation et technologie <input type="checkbox"/> Economie de la fonctionnalité <input type="checkbox"/> Engagement communautaire <input type="checkbox"/> Collaboration / Synergies <input type="checkbox"/> Consommation responsable
<b>Objectifs ciblés par le projet</b>	<i>Pour info : Limitation des impacts sur les ressources naturelles et l’environnement, Circuits courts / autonomie du territoire, Services de proximité, Solidarité Territoriale</i>
<b>Description du projet/de l’action</b>	<i>Pour info : Etapes du projet / Publics ciblés / Partenaires / Durée de mise en œuvre / planning prévisionnel / Lieu de réalisation / Moyens matériels et humains mis en œuvre / autres éléments nécessaires à la description du projet...</i>
<b>Ancrage du projet</b>	<i>Pour info : Mobilisation des acteurs du projet / Mobilisation des habitants de l’Agglo ...</i>
<b>Impacts attendus</b>	<i>Pour info : Résultats attendus (pour le public ciblé = bénéficiaires / pour la dynamique Résilience et Economie circulaire) ...</i>
<b>Caractère innovant / reproductible du projet</b>	<i>Pour info : En quoi ce projet est-il innovant / En quoi est-il reproductible...</i>
<b>Indicateurs de suivi et évaluation</b>	<i>Pour info : Liste des Indicateurs et moyens de les suivre envisagés</i>
<b>Plus-value espérée</b>	<i>Pour info : Conditions de réussite / Plus-values espérées / En quoi le soutien de l’Agglo va aider la réalisation du projet</i>

MONTANT DE L’AIDE SOLLICITE	
<b>Montant</b>	<i>Pour info : précision de la dépense envisagée</i>

**SIGNATURE + Tampon**